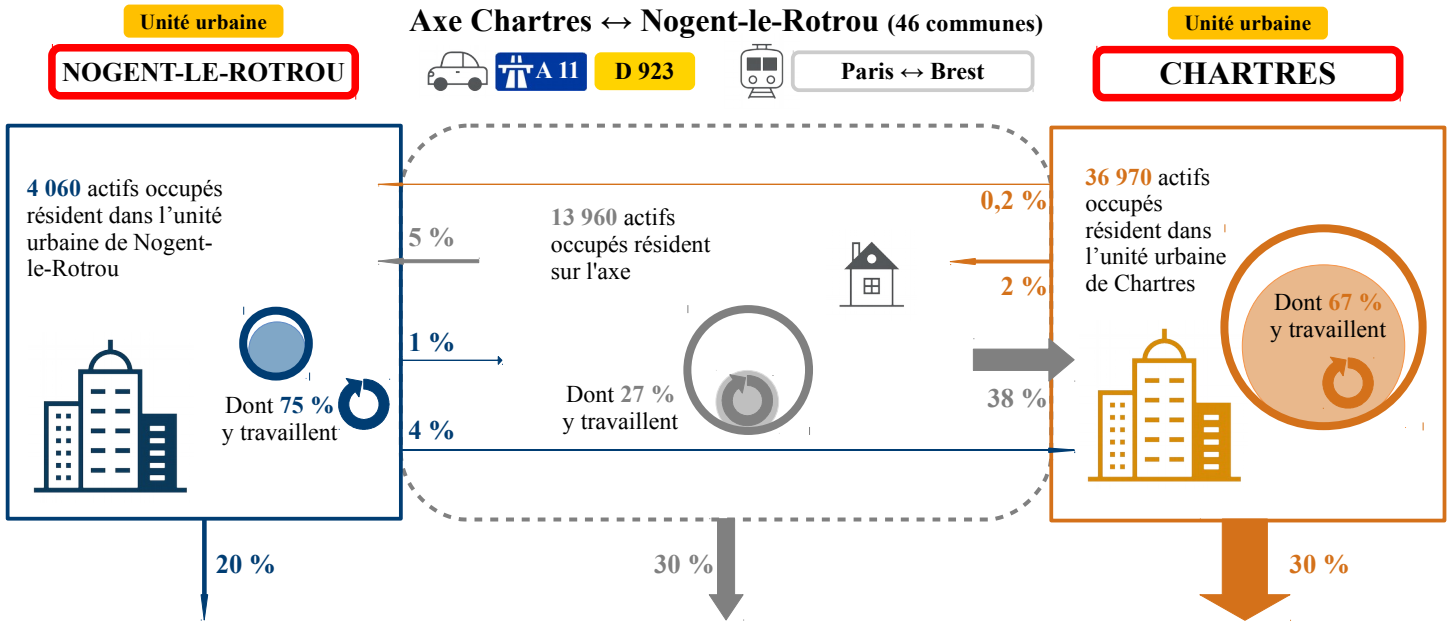
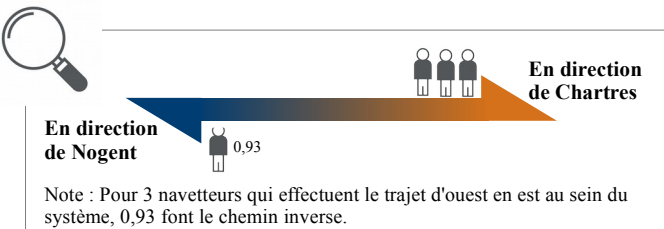
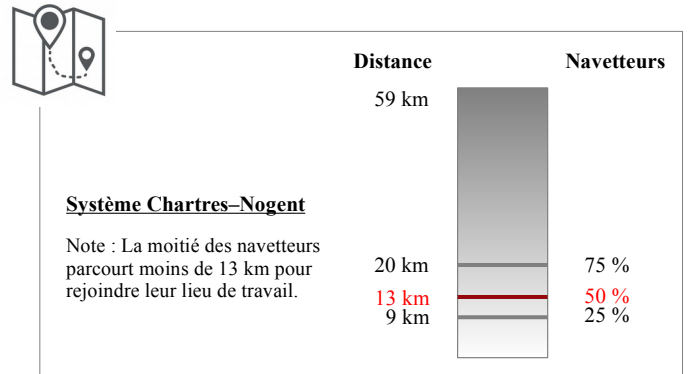


Pour cette étude des flux de déplacements quotidiens domicile-travail, 25 axes de liaison ont été retenus sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Chaque axe englobe un périmètre précis de communes, incluses dans une bande de 5 km de part et d'autre de l'infrastructure routière principale reliant les deux unités urbaines (UU) du système. Dans ces fiches, on entend par système le regroupement des deux unités urbaines d'extrémité et de l'axe lui-même (communes comprises entre les unités urbaines).



Notes : Les données chiffrées sont arrondies, au plus près de leurs valeurs réelles. Les pourcentages sont arrondis au pourcent près, ou à 0,1 % si leur valeur est inférieure à 1 %, aussi leur somme peut elle être différente de 100 %. La largeur des flèches inter - sous-systèmes est proportionnelle au nombre de navetteurs et la surface des disques est proportionnelle au nombre d'actifs. La couleur bleue se réfère aux habitants de l'UU de Nogent-le-Rotrou, la couleur orange à ceux de l'UU de Chartres et la couleur grise aux habitants de l'axe.

Note de lecture : 27 % des 13 960 actifs habitant l'axe y travaillent, 5 % le quittent pour une commune de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou, 38 % pour une commune de l'unité urbaine de Chartres et 30 % quittent le système.



Caractéristiques des flux de navetteurs

Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe :	8 460
Évolution entre 2009 et 2014 :	-0,3 % / an
Nombre d'actifs occupés dont le trajet excède 30 min :	1 860
Évolution entre 2009 et 2014 :	+1,8 % / an
Temps de trajet médian en voiture :	21 min
Part des trajets effectués en transports en commun :	4,9 %
Intensité ⁽¹⁾ des navettes sur l'axe :	143

(1) Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe rapporté à la distance entre les deux UU

Trafic moyen journalier annuel (2015)	A11 :	33 300 véh./j.
	RD 921 :	3 400 à 7 300 véh./j.
	RD 923 :	3 600 à 13 000 véh./j.
	RD 955 :	3 200 à 4 700 véh./j.

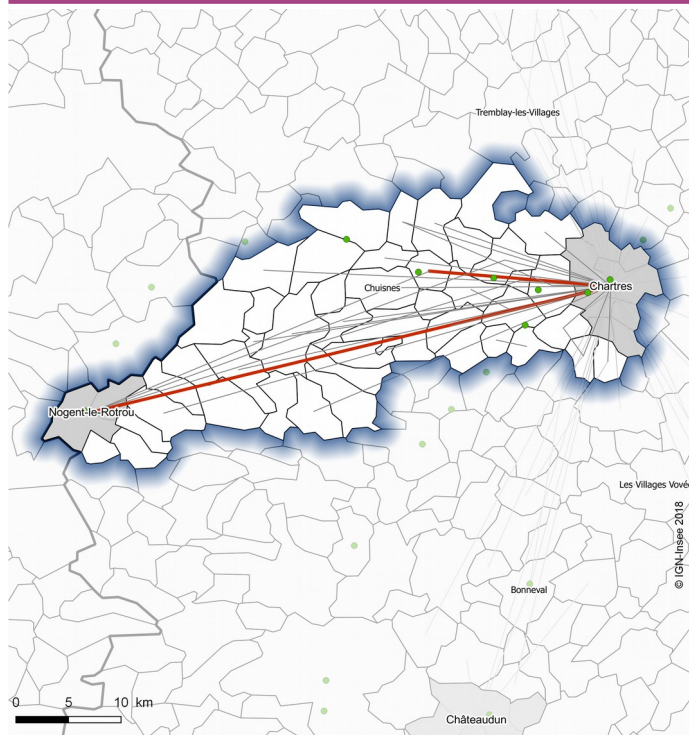
Population et emploi

	UU Nogent-le-Rotrou	Axe Chartres -Nogent	UU Chartres
Population (hab.)	11 360	31 040	89 110
Actifs occupés	4 060	13 960	36 970
Emplois	7 210	6 170	46 900
<i>dont part de cadres</i>	9,9 %	8,8 %	14,7 %
Répartition de l'emploi par secteur d'activité			
Agriculture	0,3 %	7,6 %	0,0 %
Industrie	25,0 %	22,1 %	13,4 %
Construction	3,5 %	13,1 %	5,2 %
Commerces / services	35,4 %	32,6 %	47,5 %
Administration publique, enseignement, santé et social	35,8 %	24,6 %	33,9 %

Toutes les données présentées sur cette fiche sont issues du recensement de la population 2014 effectué par l'INSEE, à l'exception :

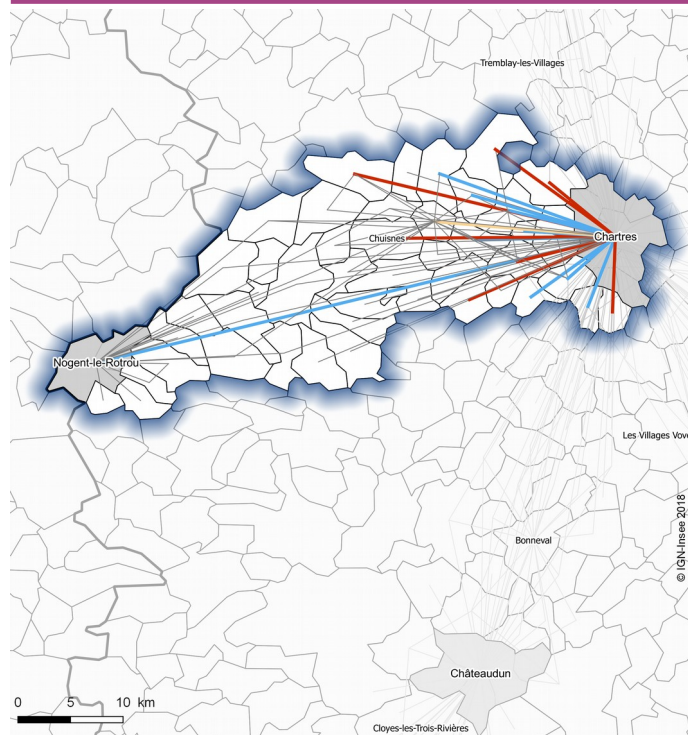
- * des données de distance et de temps de trajet : Google Maps ; INSEE, distancier Metric
- * des données de trafics routiers : DREAL Centre-Val de Loire (2017)
- * des établissements économiques : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif 2014

Transports collectifs



Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en transport en commun de plus de 50 actifs occupés :
 — en baisse — stable — en augmentation ● gares de voyageurs

Voiture



Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en voiture de plus de 100 actifs occupés :
 — en baisse — stable — en augmentation

L'axe entre Chartres et Nogent-le-Rotrou longe la D923 sur 65 kilomètres et comprend 46 communes. 84 % de la population est concentrée dans la couronne périurbaine de Chartres. Les 16 % restants habitent dans des bourgs ou petites villes, notamment l'aire urbaine de Nogent-le-Rotrou.

La population de l'axe augmente entre 2009 et 2014 au rythme de 0,7 % par an en moyenne. Cette croissance est portée à la fois par les soldes naturel et migratoire. L'emploi est stable sur la même période. La sphère présenteielle représente, en 2014, 58 % de l'emploi local. Le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidents est d'à peine 43.

Seul 27 % des actifs, soit 3 710 personnes, restent travailler sur l'axe. Parmi les 10 000 qui le quittent, 5 280 prennent la direction de Chartres et 730 celle de Nogent-le-Rotrou. 58 % des couples bi-actifs sont concernés par au moins un emploi dans l'agglomération de Chartres. Au total, près de 8 500 navetteurs sont susceptibles d'emprunter cet axe. Ce nombre a diminué depuis 2009. En revanche, au sein de ces navetteurs, ceux qui effectuent un trajet de plus de 30 minutes sont de plus en plus nombreux.

Les transports en communs sont utilisés pour moins de 5 % des déplacements sur l'axe.

Les 10 plus grands établissements à l'intérieur de l'axe

Raison sociale	Effectif	Activité économique	Commune
Metalor Technologies France	250-499	Fab. équipements électriques	Courville-sur-Eure
Nypro France	150-199	Fab. produits caoutchouc, plastique	Fontenay-sur-Eure
Foyer de vie Gérard-Vivien	100-149	Action sociale, hébergement médico-social	Courville-sur-Eure
Sensas	50-99	Fab. denrées alimentaires et boissons	Fontenay-sur-Eure
Soc. nouv. transports terrassements chartrains	50-99	Transports et entreposage	Amilly
Collège Louis-Pergaud	50-99	Enseignement	Courville-sur-Eure
EHPAD	50-99	Action sociale, hébergement médico-social	Fontaine-la-Guyon
L.G.I. Industrie	50-99	Métallurgie et fab. produits métalliques	Fontenay-sur-Eure
Cofiroute	50-99	Transports et entreposage	Thivars
L'Orme des Mûriers – ODM	20-49	Commerce, réparation automobiles	Courville-sur-Eure

Les 10 plus importants flux domicile-travail

Commune (ou UU) de résidence	Commune (ou UU) de travail	Effectif	Part des TC
Saint-Georges-sur-Eure	UU Chartres	620	2,3 %
Amilly	UU Chartres	510	4,9 %
Fontaine-la-Guyon	UU Chartres	350	0,0 %
Courville-sur-Eure	UU Chartres	350	15,9 %
Bailleau-l'Évêque	UU Chartres	310	1,6 %
Fontenay-sur-Eure	UU Chartres	250	4,9 %
Saint-Aubin-des-Bois	UU Chartres	250	1,6 %
Thivars	UU Chartres	240	4,3 %
Chuisnes	UU Chartres	210	7,1 %
Mittainvilliers-Vérigny	UU Chartres	200	0,0 %
UU Nogent-le-Rotrou	UU Chartres	160	37,4 %
UU Chartres	UU Nogent-le-Rotrou	80	n. s.